

Extrait du PCF : Communistes de Vénissieux

http://pcf.venissieux.org/lettre-ouverte-de-Michele-Picard,1248.html

Squatt de Roms à Parilly

lettre ouverte de Michèle Picard au préfet du Rhône

- Vénissieux -

Date de mise en ligne : samedi 23 juin 2012

PCF : Communistes de Vénissieux

Une lettre envoyée le 1er Juin par Michèle Picard. Par souci de ne pas laisser place aux récupérations politiciennes pendant la campagne électorale, celle lettre n'avait pas été rendue publique. Elle est cependant importante tant cette situation explosive est illustrative de ce qui se joue dans cette société de la concurrence de tous contre tous. L'état et l'Union Européenne qui organisent les migrations du travail laissent se débrouiller les collectivités locales avec les conséquences. Il faut dire et redire que le coût d'une solution digne et humaine, permettant un logement décent pour ces familles dans un programme d'accompagnement leur permettant de sortir du quart-monde européen et de retrouver leur droits, y compris dans leur pays d'origine, ce coût n'est rien comparé aux coûts des interventions militaires de la France que presque personne ne conteste...

pam

Monsieur le Préfet,

Je souhaite vous alerter sur les troubles à la tranquillité publique que génère le camp de roms implanté sur le territoire de la commune de Vénissieux, à proximité de la place Grandclément.

Ce squat, découvert le 28 septembre 2011 sur un terrain appartenant à la société Leroy-Merlin, comprenait à l'origine 24 personnes. Sa population s'est fortement accrue, puisqu'il compte aujourd'hui 63 occupants dont 6 enfants en bas âge.

Le camp est composé de cabanes et de tentes extrêmement rudimentaires, ce qui rend inexistante toute dimension sanitaire pour ses occupants. De surcroît, cette insalubrité a dépassé les limites du camp proprement dit, puisque nous constatons, à même la rue près des résidences environnantes, la présence quotidienne d'immondices et de déjections émanant des squatteurs.

Outre cette dégradation permanente du cadre urbain, le maintien de ce camp provoque de nombreux troubles à la tranquillité publique.

Ainsi, les enfants du camp se livrent à une mendicité très agressive, allant jusqu'au contact physique sur les passants sollicités.

De même, les effractions de véhicules stationnés à proximité du camp sont fréquentes, et des intrusions dans les propriétés situées aux alentours ont été constatées et signalées au commissariat local. Plusieurs résidants se sont plaints très récemment de ces intrusions qui perturbent la tranquillité des riverains. Cette insécurité rend problématique les visites des infirmières chez les personnes âgées, nombreuses dans le quartier.

Par ailleurs, les squatteurs brûlent des câblages électriques afin d'en faire fondre les gaines de caoutchouc et en extraire le cuivre. Outre un risque d'incendie permanent sur le camp, compte tenu des matériaux employés pour sa construction, et donc de danger pour les occupants eux-mêmes, cela génère des fumées nauséabondes et toxiques, perceptibles sur une large zone de la Ville. Il est certain que cela entraîne également une pollution importante des sols sur la zone de combustion.

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux

De façon plus préoccupante, l'agressivité des squatteurs envers les services publics intervenant sur le camp (Grand Lyon, Mairie, Police nationale, Police municipale...) est devenue manifeste. L'exercice de leurs missions est chaque jour plus compliqué et accroît, auprès de la population, la perception d'un pourrissement de la situation.

Pour toutes ces raisons, la tension devient extrêmement palpable aux abords du squat, de la part des riverains, qui subissent quotidiennement tout ou partie de ces nuisances depuis maintenant huit mois.

A titre d'exemple, les forces de l'ordre ont dû intervenir la semaine dernière pour juguler une rixe potentielle entre des occupants du squat et des jeunes de la Ville. Ce genre d'incident ne peut être considéré comme anodin sur une commune comme Vénissieux.

Je vous informe également que le Grand Lyon engage prochainement une opération de requalification de la place Jeanne d'Arc, située à proximité du squat. Cette place sert actuellement de point d'approvisionnement en eau pour les squatteurs, générant ainsi un va et vient permanent depuis le camp et empêchant de fait l'usage des équipements publics de la place pour les riverains. La prochaine mise en place du chantier du Grand Lyon, en bloquant l'accès à ce point d'eau, ne peut qu'accroître la tension entre riverains et squatteurs, qui mobiliseront nécessairement un nouveau point d'approvisionnement. En outre, il est vraisemblable que le chantier fera lui-même l'objet des intrusions que subissent déjà les propriétés environnantes.

La Mairie a pu gérer jusqu'ici cette tension environnante au travers de ses différents services intervenant sur le camp, dans l'attente de l'exécution de l'ordonnance d'expulsion autorisant le concours de la force publique.

A présent que le délai d'exécution fixé par cette ordonnance est échu, il ne m'est plus possible d'avancer cette échéance aux riverains excédés et de faire retomber cette tension extrême. Je crains réellement que des actes plus graves ne se produisent.

Mes services ont déjà alerté à plusieurs reprises votre Directeur de cabinet, sans avoir aucun retour de sa part.

Aussi, je vous prie de bien vouloir me tenir rapidement informée des mesures que vous envisagez de prendre afin de mettre un terme à cette situation extrêmement nocive et dangereuse, tant pour les occupants du squat que pour les Vénissians eux-mêmes.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Préfet, l'expression de ma haute considération.

Michèle PICARD

Copyright © PCF : Communistes de Vénissieux